



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Pacte-de-responsabilite>

Pacte de responsabilité

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 15 janvier 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Communiqué de l'UNSA

Pacte de responsabilité : du positif et des interrogations

14 janvier 2014 - La conférence de presse du Président de la République lui a permis d'apporter des précisions sur la forme et le contenu du « pacte de responsabilité » dont il avait ouvert la perspective le 31 décembre. Pour l'UNSA, les objectifs généraux et la méthode répondent à la gravité de la situation en matière d'emploi dans notre pays. Cela justifie bien l'élaboration d'un grand compromis social entre tous les acteurs concernés. Sont positives :

- l'annonce des contreparties sociales indispensables au regard d'un allègement du coût du travail et d'une refonte de la fiscalité des entreprises ;
- l'instauration d'un observatoire chargé de veiller à leur effectivité ;
- la volonté de préserver le pouvoir d'achat des ménages en ne leur imposant pas de lourds transferts de charges ; la place accordée au dialogue et, notamment, à la conférence sociale dans l'élaboration du pacte.

Pour autant, pour l'UNSA, des interrogations importantes demeurent. Elles concernent essentiellement :

le mode précis de financement des cotisations familiales payées jusqu'à présent par les entreprises. Pour l'UNSA, la pérennité de la protection sociale familiale passe par une garantie non seulement du montant, mais aussi de l'affectation des crédits ;

les contreparties envisagées et, surtout, le moyen d'en garantir l'application ;

la hauteur des économies supplémentaires sur les dépenses publiques à réaliser dans un délai très court (50 milliards en 3 ans) et leur compatibilité avec le maintien de services publics de qualité constitutifs du modèle social français, leurs conséquences éventuelles sur les agents publics, ainsi que leurs contre-effets possibles en matière de croissance.

Le rôle du dialogue social doit permettre de lever ces interrogations. L'UNSA y prendra toute sa place.